

REGLEMENT 2018

16^{ème} SKI D'OR DES PARENTS *Trophée Famille McCALL MacBAIN* VAL CENIS, le 07 avril 2018

BUTS :

Permettre aux parents des enfants participant aux épreuves de l'Etoile d'Or ou du Ski d'Or de se confronter lors d'une compétition à la fois sportive et conviviale.

PRINCIPE DE L'EPREUVE "SKI D'OR DES PARENTS"

Il s'agit d'une rencontre sur une journée consistant en un slalom géant en une seule manche ;

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Etre parent ou tuteur de compétiteurs participant à l'Etoile d'Or ou au Ski d'Or de la saison en cours.

Ne pas participer aux épreuves du Ski d'Or dans les catégories Juniors, seniors.

Le port du casque est obligatoire.

De par cette participation, il est autorisé à la fois l'usage des noms et toutes photographies, que ce soit pour une exposition ou une publicité dans les médias, presses, radio, télévision ou à toutes fins promotionnelles.

CATEGORIES :

- 1) Dames
- 2) Hommes

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions seront effectuées par le directeur ESF via le back-office du site www.clubesf.com. Clôture des inscriptions le 25 mars 2017. Cependant, les inscriptions seront toujours possible sur place la veille de l'épreuve lors du comité de course.

NATURE DE L'EPREUVE :

Slalom géant en une manche (type Flèche) ;

CLASSEMENT

Il sera établi

I - un classement individuel par catégorie :

Dames et Hommes

II - un classement ESF toutes catégories confondues

Le classement ESF sera obtenu par l'addition des temps (exprimés en points) des deux meilleurs coureurs de chaque ESF.

Les ESF ne pourront être classées qu'une seule fois.

Calcul des points

- le premier marque le plus de points
- le dernier ne marque pas de point

Application de la formule suivante qui attribue des points en fonction du classement réalisé dans sa catégorie :

$$\text{Nombre de points obtenus} = 100 - \frac{(\text{classement dans sa catégorie} \times 100)}{\text{Nbre de classés ou de participants dans sa catégorie}}$$

Exemple : dans une catégorie à 30 participants

$$\text{le 1^{er} obtient : } 100 - \left(\frac{1}{30} \times 100 \right) = 96,66 \text{ points}$$

$$\text{le 3^{ème} obtient : } 100 - \left(\frac{3}{30} \times 100 \right) = 90 \text{ points}$$

$$\text{le dernier obtient : } 100 - 100 = 0 \text{ point}$$

$$\text{le premier d'une catégorie de 50 participants obtient } 100 - \left(\frac{1}{50} \times 100 \right) = 98 \text{ points ; sa performance est meilleure}$$

RECLAMATIONS

Les réclamations concernant les participants doivent être faites lors du comité de course, la veille des épreuves.